



Bilan de la ROSP 2015

Le bilan de la Rémunération sur objectifs de santé publique (ROSP) témoigne, après quatre ans de mise en œuvre, de l'intérêt de ce dispositif en tant que levier d'amélioration de la qualité et de l'efficience du système de soins.

Le taux d'atteinte global des objectifs pour les médecins généralistes et les médecins à expertise particulière est passé de **52,9 % à 68,3 % entre 2012 et 2015 (+15,4 points)**.

► Des progrès significatifs dans le suivi des pathologies chroniques

Depuis 4 ans on observe une progression des pratiques pour l'ensemble des indicateurs mesurés sur ce volet. L'évolution est particulièrement significative pour les indicateurs concernant les dosages d'hémoglobine glyquée (+8,7 points) et le suivi des diabétiques à haut risque cardiovasculaire sous statines et aspirine faible dosage (+7,2 points). La part des patients diabétiques ayant eu une consultation d'ophtalmologie ou un examen du fond d'œil, restée stable au cours des 3 premières années a progressé d'un point en 2015 (62,4 % avec un objectif cible de 80,2 %).

► Un bilan mitigé pour la prévention

Depuis la mise en place du dispositif, des progrès notables ont été constatés pour l'ensemble des indicateurs concernant la prévention des risques de iatrogénie médicamenteuse notamment chez les personnes âgées de plus de 65 ans. Les progrès observés en matière de prescription d'antibiotiques sont très encourageants avec une baisse de -6,1 points constatée depuis 2011 même si les résultats de 2015 semblent marquer un pallier. Après un recul observé entre 2012 et 2014, les pratiques de vaccination et de dépistage des cancers féminins se stabilisent en 2015, ce qui est encourageant. Les efforts de mobilisation coordonnés associant pouvoirs publics, autorités de santé, médecins et patients devront être renouvelés afin de faire évoluer les pratiques dans ce domaine.

► Des progrès significatifs pour l'optimisation et l'efficience des prescriptions

Les taux de prescription dans le répertoire ont progressé de manière significative et continue sur l'ensemble des indicateurs depuis la mise en place du dispositif. Cette évolution ne doit pas masquer les marges de progression qui demeurent en particulier pour atteindre l'objectif de 65 % de recours aux IEC (plutôt qu'aux sartans), ainsi que pour le taux de recours aux génériques concernant les antibiotiques.

► De bons résultats concernant l'organisation du cabinet et la qualité de service

Les résultats sur ce volet de la ROSP (+2,4 points sur l'ensemble des indicateurs) témoignent de la modernisation de l'équipement des médecins et de l'informatisation des cabinets au service des patients et des médecins eux-mêmes. Pour l'ensemble des MG et MEP, l'usage d'un logiciel d'aide à la prescription progresse de +3 points (à 78 %) et celui des téléservices de +5 points (à 77 %).

La progression de la rémunération moyenne des 57 045 médecins généralistes et MEP (6402 € en 2015 contre 5935 € en 2014, soit +7,86 %) témoigne de la mobilisation pour une prise en charge de qualité moderne et efficace pour le système de santé.

Les délégués et les médecins de l'Assurance maladie continueront à vous accompagner dans votre action de santé publique et vous aideront à atteindre vos objectifs ROSP tout au long de l'année 2016

► **Pour en savoir plus :** www.ameli.fr [URL : <http://www.ameli.fr/espace-presse/communiques-et-dossiers-de-presse/les-dernierscommuniques-de-la-caisse-nationale.php>]